

**225****DQ9.1****Gélinas, Monique (BAPE)**Projet d'établissement d'un lieu  
d'enfouissement technique  
aux Îles-de-la-Madeleine**Objet:** Questionnement de la commission

Îles-de-la-Madeleine

6212-03-051

-----Message d'origine-----

**De :** Bernier, Nancy**Envoyé :** 28 février 2006 15:17**À :** Gélinas, Monique (BAPE)**Objet :** TR : Questionnement de la commission

LET aux Îles-de-la-Madeleine

Bonjour Mme Gélinas, veuillez trouver ci-joint une réponse à votre question du 1er février 2006 concernant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles et des sols contaminés. Cette réponse a été préparée par Mme Monique Tremblay de la direction des études économiques et du soutien au ministère.

*Salutations*

Nancy Bernier

Chargée de projet

Service des projets en milieu terrestre

Direction des évaluations environnementales

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

521-3933 poste 4634

-----Message d'origine-----

**De :** Tremblay, Monique**Envoyé :** 28 février 2006 15:10**À :** Bernier, Nancy**Cc :** Bernier, André G.**Objet :** RE : Questionnement de la commission

On ne peut, malheureusement, répondre pour le moment aux questions soumises par la coordonatrice du secrétariat de la commission au BAPE.

En effet, le projet de règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles et des sols contaminés ainsi que le programme de subvention qui l'accompagne n'ont pas encore été adoptés. Tant que les paramètres de ce programme de subvention ainsi que le règlement n'ont pas été adoptés par le conseil des ministres, on ne peut évaluer le soutien financier qui sera accordé aux municipalités admissibles.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a procédé hier à des ajustements à la composition du Conseil des ministres qui affectent directement notre ministère. Dans ce contexte, il est difficile, pour le moment, de prévoir qu'elles seront les intentions du nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant ce règlement.

Pour toutes autres questions, il me fera plaisir d'y répondre.

Au plaisir,

*Monique Tremblay*

Direction des études économique et du soutien

521-3929 poste 4087

2006-02-28

-----Message d'origine-----

**De :** Bernier, Nancy

**Envoyé :** 20 février 2006 14:12

**À :** Tremblay, Monique

**Objet :** TR : Questionnement de la commission

Bonjour madame Tremblay,

On m'a référé à vous pour me fournir les informations afin de répondre à cette question du BAPE dans le cadre du projet d'un lieu d'enfouissement technique aux Îles-de-la-Madeleine.

Voir les documents ci-joints.

Si vous n'êtes pas en mesure de donner suite à cette demande, veuillez m'en informer.

Une réponse pour le 24 février serait appréciée.

*Salutations*

Nancy Bernier

Chargée de projet

Service des projets en milieu terrestre

Direction des évaluations environnementales

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

521-3933 poste 4634